AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-305 DU 30 JUIN 2007

Chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 30 juin 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er : Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale est chargé d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour Accra (GHANA).

.../...

Article 2.- Il est délégué à Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 juin 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES 26 SGG 4 DC/MIL 2 DEPARTEMENTS 6 JO 1.